

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

La tolérance et la controverse autour du cours «Éthique et culture religieuse»

Le philosophe anglais John Locke aurait encouragé l'adoption de cet enseignement, croit Georges Leroux

Toutes les deux semaines, *Le Devoir* demande à un professeur de philosophie ainsi qu'à d'autres auteurs passionnés d'idées et d'histoire des idées de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur. Aujourd'hui, conversation autour de l'idée et de la pratique de la tolérance avec un des meilleurs philosophes québécois, Georges Leroux. Collaborateur au *Devoir*, M. Leroux a aussi participé à l'élaboration du programme «Éthique et culture religieuse» qui remplacera les cours d'enseignement religieux et de morale dans les écoles du Québec en septembre prochain.

ANTOINE ROBITAILLE

Le Devoir. Le mot «tolérance» revient constamment dans nos débats sur les accommodements raisonnables et au sujet du nouveau cours «Éthique et culture religieuse» (ECR), que vous connaissez bien. Avec sa *Lettre sur la tolérance*, John Locke (1632-1704) a tout inauguré, non?

Georges Leroux. Peut-être pas tout, mais l'essentiel de ce que nous appelons aujourd'hui «laïcité». C'est dans ses écrits philosophiques que nous en trouvons les fondements. La proposition de l'idéal de tolérance dépassait pour la première fois en Europe les visées de domination des religions établies. Sa conception repose sur l'autonomie du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Chacun dans sa sphère possède des prérogatives propres mais les moyens diffèrent: dans sa recherche du bien commun public, l'État dispose de moyens de coercition et, pour leur part, les Églises s'adressent d'abord à la liberté de leurs fidèles.

Aux yeux de Locke, aucune foi religieuse ne devrait être le résultat ou l'objet d'un moyen de coercition ou encore de sanctions. Il en résulte que l'État a pour devoir de protéger, sans toutefois les mettre en œuvre, toutes les formes d'association religieuse qui peuvent se justifier de la tolérance. John Locke dit bien clairement que la tolérance est la responsabilité du magistrat de l'État, qu'il doit l'encourager.

LD. Il reste que la tolérance a d'importantes limites dans la doctrine de Locke.

GL. En effet. Il a une formule superbe pour exprimer la limite cardinale: «La seule chose qu'on ne doit pas tolérer, c'est l'intolérance elle-même.» D'autres limites nous apparaissent bien restrictives aujourd'hui. Parmi les groupes qui n'ont pas droit à la tolérance, il y a les athées et les catholiques. Elle n'est donc pas universelle dans sa pensée et demeure encore très assujettie au contexte historique du protestantisme. Dans son édition de la *Lettre*, mon vieux professeur Raymond Klibansky a beaucoup insisté sur ce point.

Lockien, le cours ECR?

LD. Vous notiez plus tôt que, selon Locke, l'État doit encourager la tolérance. Peut-on dire que le cours ECR a quelque chose de lockien?

GL. Le rapprochement peut surprendre, mais dans la mesure où un cours comme «Éthique et culture religieuse» n'est possible que si la laïcité est acquise, il suppose une forme de tolérance. La laïcité exige en effet une séparation radicale de la sphère du religieux et de la sphère de l'État.

On peut dire qu'un État qui offre à ses citoyens la possibilité de connaître le pluralisme religieux ne peut le faire que s'il leur propose cette connaissance dans un espace qui est laïque et pour des raisons qui ont à voir avec le mieux-être de la société: il ne saurait la proposer pour leur salut éternel ou pour leur bien-être spirituel, car ces finalités dépendent, comme Locke le soutenait, de la liberté individuelle privée.

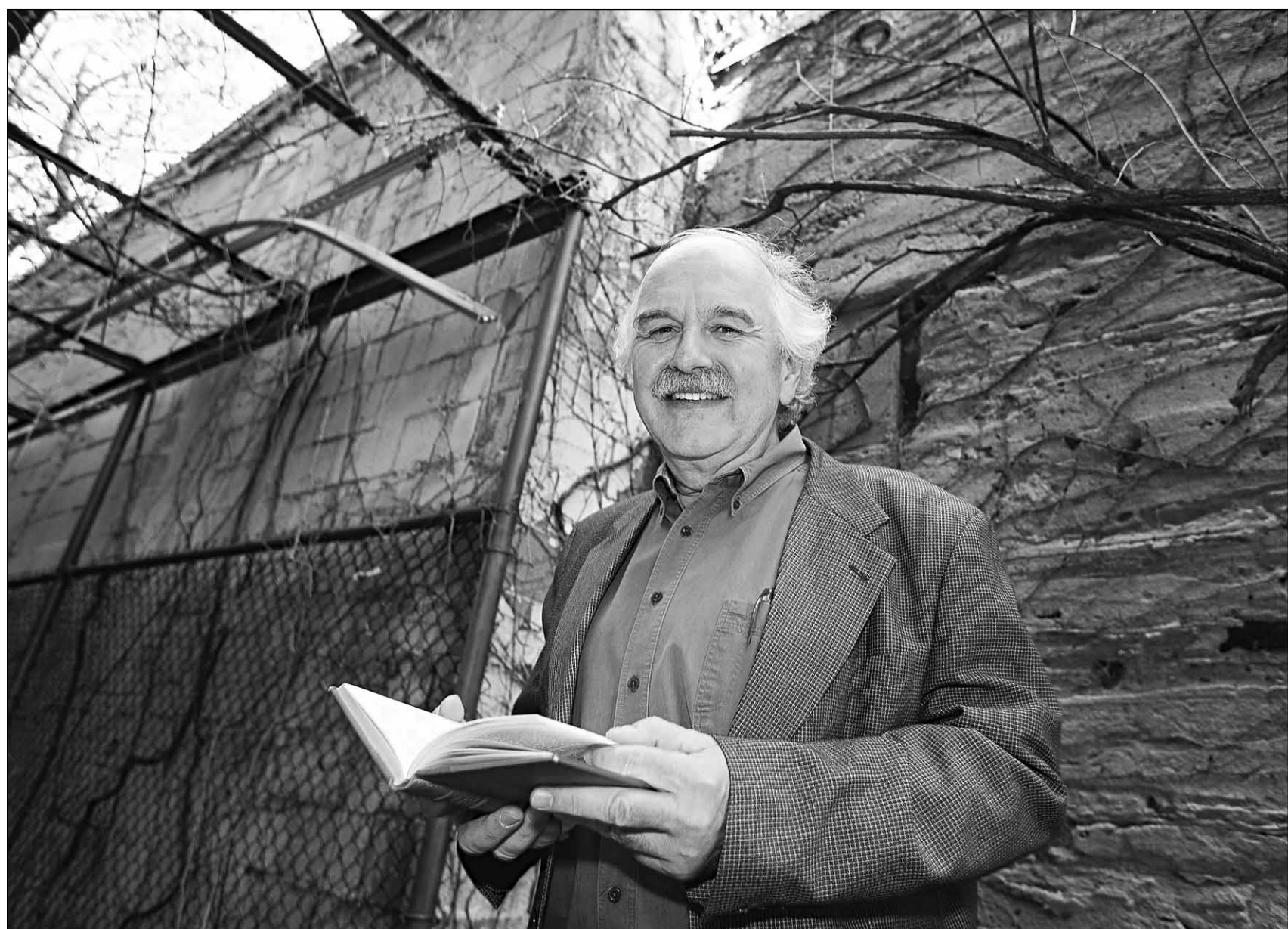
Si l'État proposait la connaissance des religions dans un espace confessionnel, même en suivant un modèle «communautariens», il romprait avec le principe de la séparation des pouvoirs, il introduirait la confessionnalité dans la sphère civile et étatique.

C'est ce réflexe lockien qui fait que, personnellement, je suis devenu — après l'avoir soutenu dans la discussion sur le rapport Proulx en 1999 — très critique du communautarisme qui caractérise plusieurs pays de l'Europe protestante aujourd'hui. On a appris ces jours derniers, par exemple, que l'Allemagne venait d'instaurer l'enseignement confessionnel de l'islam dans ses écoles. Cela signifie qu'ils ont accepté les conséquences du principe de la division communautarienne. Les enfants protestants vont avec le pasteur; les catholiques, «là où le nombre le justifie», vont avec le curé. Et les petits musulmans vont avec l'imam... chacun recevant son salaire de l'État!

Du reste, aux États-Unis, le système scolaire subit la pression du fondamentalisme chrétien et, dans son dernier livre, remarquable, la philosophe Martha Nussbaum montre l'importance de la position lockienne pour toute société démocratique (*Liberty of Conscience - In Defense of America's Tradition of Religious Equality*, Basic Books, 2008).

La proposition d'une laïcité scolaire ouverte, promue ici par le rapport Proulx et soutenue avec lucidité par tous les gouvernements depuis, est un meilleur choix, surtout dans une société qui connaît un pluralisme croissant.

LD. Locke écrivait: «[...] Je soutiens que le pouvoir du magistrat ne s'étend pas jusques à établir, par ses lois, des articles de foi ni des formes de culte religieux.» Certains prétendent qu'en obligeant tous les enfants à



MARIE-HELENE TREMBLAY LE DEVOIR

Georges Leroux: «Je trouve piquant que nos objecteurs laïques ne semblent avoir aucun scrupule à présenter l'incroyance ou l'athéisme comme conciliable avec la laïcité mais qu'ils fassent une crise de nerfs parce qu'ils croient que le programme présente la croyance. Ils semblent prisonniers d'une représentation de l'enseignement qui s'apparente à de l'endoctrinement.»

suivre le cours ECR, le gouvernement établit, par la loi, une forme de culte du multiculturalisme. Il imposerait une vision relativiste du religieux. Que répondez-vous à cette critique?

GL. Ceux qui soutiennent que le nouveau programme représente une sorte de brèche dans la laïcité lockienne argumentent de la manière suivante: même en ayant supprimé l'enseignement confessionnel des religions de la majorité, l'État enfreindrait son propre principe de laïcité en présentant une panoplie de doctrines religieuses sous le couvert des exigences du multiculturalisme. L'État ne soutiendrait donc pas une religion particulière mais la religion comme forme de vie essentielle, voire supérieure. Cet argument me semble fallacieux.

Pour que cet argument ait une portée, il faudrait que le nouveau programme constitue une infraction au principe de la liberté de conscience et qu'il promeuve la supériorité de la position religieuse sur toute autre, notamment sur la position du rationalisme ou de l'humanisme. Or ce n'est pas du tout le cas: le programme ECR présente des contenus historiques et de culture indispensables pour comprendre les positions morales, sociales et même politiques dans une société pluraliste. Il les présente en concomitance avec une finalité de réflexion éthique, qui assure à la fois rigueur et équilibre.

Ceux qui craignent le culte du multiculturalisme, prétendant introduit sous le couvert du pluralisme, devraient ouvrir les yeux: au contraire, ce programme combat l'isolement des communautés particulières et favorise la construction d'une culture publique commune, faite de la connaissance de sa tradition propre d'abord et de celle des autres ensuite.

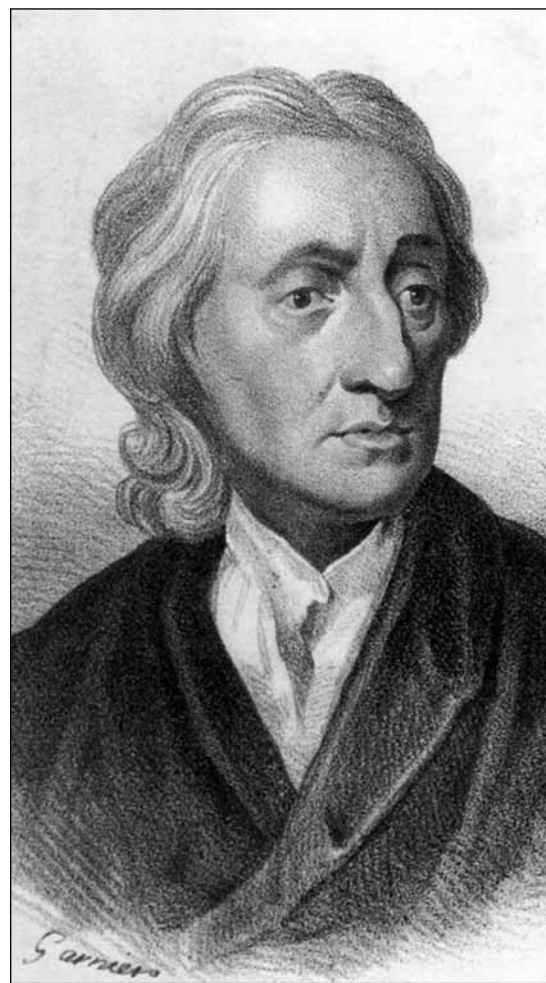
Quant à l'argument du relativisme, présenté par des franges conservatrices de parents catholiques, il serait de nature à plaire aux militants laïques, mais c'est plutôt aux chrétiens désireux de maintenir la confessionnalité dans l'école qu'il fait peur! Eux non plus n'ont rien à craindre, car le programme établit clairement la priorité de la tradition chrétienne comme tradition patrimoniale de culture. Cela, bien sûr, les militants du MLQ préféreraient le faire disparaître.

Et les athées?

LD. Vous l'avez souligné plus tôt, Locke exclut les athées de son horizon de tolérance. Les gens du MLQ, justement, se plaignent que dans le cours ECR, on a exclu les athées. Y a-t-il quelque lien entre l'exclusion de Locke et l'absence de l'athéisme dans le cours ECR?

GL. Locke présente un concept assez étroit de la tolérance puisqu'elle concerne d'abord les responsabilités publiques. Pour lui, la majorité protestante ne pouvait tolérer que des gens qui prêtent allégeance au pape se voient confier des charges publiques, et pas davantage ceux qui refusent de prêter serment sur la Bible, comme les athées. Ces exclusions sont cohérentes avec la doctrine de la *Lettre*, mais elles sont à bonne distance de la question de l'athéisme dans le programme ECR. Ce programme n'enseigne, en effet, pas plus la foi que l'athéisme, pas plus la croyance que l'incroyance.

Je trouve piquant que nos objecteurs laïques ne semblent avoir aucun scrupule à présenter l'incroyan-



SOURCE GOOGLE IMAGES

Aux yeux de John Locke, aucune foi religieuse ne devrait être le résultat ou l'objet d'un moyen de coercition ou de sanctions.

ce ou l'athéisme comme conciliable avec la laïcité mais qu'ils fassent une crise de nerfs parce qu'ils croient que le programme présente la croyance. Ils semblent prisonniers d'une représentation de l'enseignement qui s'apparente à de l'endoctrinement.

Je reconnais que certains, comme Jacques Godbout, en ont à dire à ce chapitre, mais cela les excuse-t-il de givrer à leur tour les fenêtres de nos écoles pour que les enfants ne voient pas les systèmes moraux et religieux des autres, sous prétexte qu'ils pourraient en être troublés et qu'ils devraient se limiter à apprendre les règles de la grammaire ou les théorèmes de la géométrie?

Prenons un exemple actuel: les jeunes ont vu les émeutes au Tibet, et si vous leur présentez, même au primaire, le lamaïsme tibétain et son cadre religieux, qui est le bouddhisme, cela a-t-il pour effet de les endoctriner et de les transformer en adeptes de la réincarnation? Soyons sérieux!

De la même manière, si vous présentez à un jeune une position non religieuse sur un sujet comme l'euthanasie ou l'avortement, cela a-t-il pour effet de l'empêcher de réfléchir sur les fondements spirituels, voire métaphysiques, de la vie ou de l'identité humaine? Ces militants laïques sont tellement habitués à l'endoctrinement, autant pour l'avoir subi que pour l'avoir pratiqué durant les années de plomb du marxisme of-

fiel, qu'ils en voient les effets pernicieux partout! On peut être d'un avis différent et penser que la connaissance est au contraire la meilleure thérapie contre les positions rigides et les préjugés.

Les enseignants auront à cet égard une responsabilité importante: se tenant à bonne distance autant de la croyance que de l'incroyance, ne faisant la promotion ni de l'une ni de l'autre, ils auront à cœur de montrer ce que sont les positions religieuses et les positions séculières sur toutes les questions qui feront l'objet de leur travail avec les jeunes, et ce, en tenant compte du développement des jeunes de six à dix-sept ans. C'est un défi, mais c'est le seul possible.

Reconnaissance plus que tolérance

LD. Je vous ai entendu dire, lors d'un débat, que l'horizon d'ECR n'est pas d'abord la tolérance puisque la tolérance, c'est un minimum, c'est supporter l'autre. Vous préférez parler de «reconnaissance». Pourquoi?

GL. Bien qu'elle soit essentielle à l'exercice de la vie démocratique en raison de la nécessité de ne pas discriminer les personnes selon leurs croyances, la tolérance demeure une vertu négative. C'est une forme d'abstention, alors que le pluralisme moral et religieux de notre époque exige de nous une attitude plus active. C'est ce qui nous est proposé par des penseurs comme Axel Honneth, un philosophe qui s'inscrit dans la lignée de la théorie critique de Frankfurt.

Le concept de la reconnaissance est un héritage hégélien, chacun étant invité à reconnaître l'autre non seulement dans sa singularité mais aussi dans sa force spécifique: la société se constitue de cet exercice, comme l'ont si bien montré Charles Taylor et, plus récemment, Michel Seymour. Parmi les objectifs principaux du cours ECR, nous trouvons cette finalité de la reconnaissance de l'autre, placée en vis-à-vis avec la recherche du bien commun: la délibération démocratique qui attend le jeune à la sortie de l'école le trouvera en effet très démuné s'il n'a pas été formé à la considération de l'égalité de toutes les personnes en valeur et en dignité.

La force des préjugés, les discriminations toujours si faciles au sein de la majorité, la tyrannie des stéréotypes sur les cultures différentes, tout cela doit être contredit par un exercice rigoureux de la reconnaissance, et pas seulement par la tolérance.

C'est la raison pour laquelle les compétences sollicitées par le programme sont cohérentes: l'éthique conduit le jeune à la saisie des principes, la culture religieuse lui donne les connaissances pour saisir l'identité des autres et aussi, par une forme de réciprocité, la sienne propre. Le dialogue, enfin, constitue le terrain commun de la vie démocratique, c'est le socle principal du programme, et je pense que Locke, s'il en avait connu le concept, l'aurait encouragé!

Georges Leroux est professeur retraité au département de philosophie de l'UQAM. Il a publié en 2007 *Éthique et culture religieuse - Arguments pour un programme* (Fides) et a livré plus récemment son analyse des enjeux actuels dans *Les Défis de la formation à l'éthique et à la culture religieuse* (Québec, PUL, 2008, sous la direction de P. Lebluis et J.-P. Béland).

Vous avez des suggestions, un commentaire? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com.